

Établissement : 0352760 K
Collège Germaine Tillion
Biardel
35520 LA MEZIERE

N° de séance : 1

PROCES VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du mardi 16 octobre 2018

Heure de début : 18h40 Heure de fin : 20 h 30

Présidence : Mme Verdalle

Rédacteur du présent compte rendu : M. Fouilhé représentant des parents d'élèves

Membres présents :

Mme Verdalle, M. Plumer, Mme Raymond, M. Briand, M. Binard, Mme Mestries, Mme Cacquevel, M. Llavori, M. Baldié-Le Person, M. Le Ruyet, Mme Chaumarel, Mme Lefevre, Mme Letournel, Mme Pérot, M. Fouilhé, Mme Lavisse, Mme Daligault, Mme Hesry, Mme Hamon, Mme Lefaucheur, Mme Jeandey, M. Boide, M. Bouget, Melle David.

Membres excusés :

Mme Savoie, Mme Mourcely, M. Coulombel, M. Lefevre

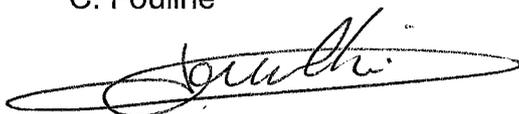
Membres absents :

Nombre de membres présents : 24 - Quorum atteint :

Ordre du jour :

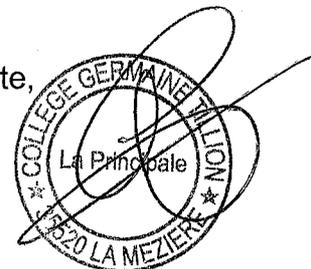
- I. **Affaires pédagogiques** _____
- II **Affaires financières** _____
- III **Questions diverses** _____

Le secrétaire,
C. Fouilhé



Transmis le :

La Présidente,
K. Verdalle



Le chef d'établissement

Ordre du jour

Adoption du procès-verbal de la séance du 2 juillet 2018

Adoption de l'ordre du jour

Installation des commissions

I. Affaires pédagogiques

Rapport annuel d'activités et de performance

Présentations : des sorties et séjours pédagogiques

Résidence artistes : projet et budget

Modification du règlement intérieur (téléphone)

II. Affaires financières

Tarifs demi-pension 2019

Charges communes : taux 2019

Bilan de l'Association Sportive et don du collège sur le budget 2019

Voyages : Auvergne et Pays de Loire – budget

Prélèvement sur fonds de roulement (achat informatique)

Revalorisation du loyer du T. 4

Convention à titre gratuit : huiles usagées

Convention de prêt du self à titre gratuit

Déspecialisation de crédit : correction d'erreur sur l'exercice comptable

III. Questions diverses

Réservation de la salle de restauration le samedi 20 octobre 2018

I. Affaires administratives

Le procès-verbal du conseil d'administration du 2 Juillet 2018 n'ayant pas renvoyé pour cette séance, c'est celui envoyé par mail courant juillet qui n'ayant généré aucune remarque est approuvé.

Adoption par 20 voix pour, 4 abstentions

Adoption de l'ordre du jour

Adoption à l'unanimité : 24 votants

Côté Parents d'élèves la répartition pour les diverses commissions relue en séance est validée par le CA.

Côté professeurs et personnel les commissions ne sont pas installées à cette date. Après accord du CA, elles le seront postérieurement à celui-ci.

• **Adoption à l'unanimité : 24 votants**

II. Affaires financières

Tarifs des ½ pensions

Le taux d'augmentation autorisé est de 3% maximum.

La proposition du collège est une augmentation de 1,5%. En conséquence le prix du repas passe de 2,94€ à 2,99€ pour les élèves demi-pensionnaires.

Le même taux d'augmentation est appliqué aux autres catégories conformément au document «tarifs de restauration scolaire.docx» annexé, moyennant la correction du taux d'augmentation pour «le repas passager» lui aussi de 1,5% au lieu de 0%.

Pour information dans le département le prix moyen est de 2,98 €. Un projet d'harmonisation départemental des tarifs est à l'étude

• **Adoption à l'unanimité : 24 votants**

•

Taux de participation aux charges communes

Ce taux est fixé à 16,50% pour 2019

• **Adoption à l'unanimité : 24 votants**

Bilan de l'Association Sportive et don du collège sur le budget 2019

Présentation par M. Baldié du document sur l'état des comptes de l'AS au 24/09/2018, qui fait ressortir un solde créditeur de 4 375,06 €

Adoption d'un don de 500,00 € à l'AS par le collège sur le budget 2019

• **Adoption à l'unanimité : 24 votants**

Voyages : Auvergne et Pays de Loire – Budget

Présentation du budget prévisionnel pour les séjours des 5èmes.

Ces 2 projets sont liés à des EPI et concernent des classes différentes :

- 5 A B C partiront découvrir les châteaux de la Loire. 225,00 € par élève. 84 élèves bénéficieront de ce jour ; EPI : Homme maître de la nature (Math, Français et Histoire géographique).
- 5 D et E partiront découvrir les volcans d'Auvergne. 215,00 € par élève (budget provisoire car en attente de devis) 57 élèves partiront en Auvergne. EPI Corps et santé.

Budget provisoire maximum pour « Volcans d'Auvergne » : 215,00 € par élève

- **Adoption à l'unanimité : 24 votants**

Budget provisoire maximum pour « Châteaux de la Loire » : 225,00 € par élève

- **Adoption à l'unanimité : 24 votants**

Prélèvement sur fonds de roulement (achat informatique)

Prélèvement transformé en virement, transfert ALO vers OPC d'un montant de 960,00 €

- **Adoption à l'unanimité : 24 votants**

Revalorisation du loyer du T4

Montant du loyer porté à 510,00€ /mois

- **Adoption à l'unanimité : 24 votants**

Convention à titre gratuit : huiles usagées

Convention avec la société H.F.R à titre gratuit pour la récupération des huiles de cuisine usagées.

- **Adoption à l'unanimité : 24 votants**

•

Convention de prêt du self à titre gratuit

- **Adoption à l'unanimité : 24 votants**

Déspecialisation de crédit : correction d'erreur sur l'exercice comptable

- **Adoption à l'unanimité : 24 votants**

III. Affaires Pédagogiques

Rapport annuel d'activités et de performance

Mme Verdalle présente le rapport annuel d'activité.

Quelques points sont relevés, notamment :

- L'augmentation des effectifs impactent le dispositif « devoirs faits ».
Ce dispositif sera cette année assuré par les ASEN (Assistant d'Éducation) et 1 professeur ou 2 professeurs de la même équipe (classe).
Cette année une forte implication de l'équipe pédagogique est soulignée.
L'accompagnement par des services civiques l'an dernier est un constat d'échec.

Différent moyen de financement de ce dispositif sont possibles :

- A prendre sur le volume horaire HSE
- Via des associations : 2 identifiées AROEVEN, Ligue de l'Enseignement.
- Service civique.

Le fonctionnement avec les associations ne marchant pas, le constat d'échec l'an dernier de l'utilisation de services civiques, implique donc de financer le dispositif de devoirs faits sur l'enveloppe HSE.

Mais du fait, dans ce cas de figure, de conditions supplémentaires non remplies par le collège il sera difficile d'utiliser ce mode de financement :

- Enveloppe HSE si pas de service civique
- Enveloppe HSE en fonction de l'indice de position sociale (trop élevé pour le collège)

Cependant certaines dérogations sont accordées pour bénéficier de 99 HSE, le reste devra être pris sur les HSA.

- Différents dispositifs continuent d'être mise en place au collège :
 - P.A.P = Plan d'accompagnement personnel au nombre de 61 en hausse.
 - PRS = Programme personnel de scolarisation au nombre de 9 en hausse.
 - PPRE = Programme personnel de réussite éducative en baisse cette année.

Ces dispositifs sont difficiles à gérer dans les classes en termes d'organisation et d'hétérogénéité.

- Rien de spécial à signaler sur le climat cette année au collège.
- SAS de respiration : dispositif sur 2 ans, reconduit pour la seconde année avec deux éducateurs. C'est un endroit où certains collégiens ayant un souci relationnel avec les autres peuvent se rendre afin de pouvoir se livrer, partager leur ressenti au travers de jeux et de dialogues avec les deux éducateurs présents sur place. 17 élèves ont participé à ce SAS l'année dernière. Les bénéficiaires de ce SAS sont

identifiés par les équipes (pédagogiques et vie scolaire). Seront concernés, ceux qui acceptent « le contrat » qui est établi entre eux, leurs parents et le collège. Ces éducateurs spécialisés, qui ne font pas partie de l'Education Nationale, (travailleurs sociaux) sont des apprentis qui malheureusement ne peuvent être embauchés par le collège.

- Redoublement : a repris sur certains niveaux dans certains cas :
 - o Orientation non acceptée par les parents
 - o 6^{ème} sur demande des parents.

- L'écart réussite DNB vs PSC défavorisée est en diminution.
 - **Adoption à l'unanimité : 24 votants**

Présentation : des sorties et séjours pédagogiques

Ces sorties et séjours présentés (cf. document « budgétisation sortie 2018 2019.xlsx ») sont des supports pour les EPI (Enseignements pratiques interdisciplinaires)

- **Adoption à l'unanimité : 24 votants**

Précisions sur des interrogations en séance, non soumis au vote :

- Piscine : Les tarifs de la piscine ayant augmenté de 50% toutes les classes de 6^{ème} iront tous ensemble sur la 1^{ère} période (10 séances) ; ensuite seulement 2 classes sur des périodes différentes pour les élèves ayant du mal à nager et être à l'aise avec le milieu aquatique. Le choix se fera en fonction des compétences du savoir nagé des élèves identifié par les professeurs.

- Séjour à l'étranger : pas de séjour à l'étranger pour les 4èmes, pour plusieurs raisons, dont la lourdeur du projet (organisationnel, administratif...), mais aussi par manque de reconnaissance des parents et des élèves, par la piètre qualité du travail effectué à l'issue de ces séjours et également par le sentiment de manque de confiance envers les professeurs lié à l'intervention des parents qui court-circuitent les professeurs sur place.
La décision n'a été prise qu'en septembre 2018 car pas les professeurs n'avaient pas assez de recul juste après le séjour pour prendre une décision de renouvellement ou d'abandon.
Les parents d'élèves présents font remarquer qu'il faudrait impliquer l'APE pour expliquer les attentes des professeurs quant aux comportements des parents et des élèves lors des prochains voyages.

Résidence d'artistes : projet et budget

Présentation du projet et du budget pour la résidence d'artistes (théâtre de Poche) au collège autour d'Antigone porté par Mmes Le Lan et Touchard (cf. document Budget résidence collège Germaine Tillion de La Mézière – 2018/2019).

Ce projet comprend entre autres :

- Ateliers de sensibilisation
- Répétitions ouvertes (8 jours de résidence)
- 2 jours d'immersion dans la pratique théâtrale
- 6 spectacles (1 par classe) au théâtre d'Hédé

- **Adoption à l'unanimité : 24 votants**

•

Modification du règlement intérieur (téléphone)

Modification de l'article 1.6 conformément au document présenté en séance

- **Adoption à l'unanimité : 24 votants**

ANNEXES

- Budget prévisionnel « Châteaux de la Loire » et budget prévisionnel « Volcans d'Auvergne »
- Tarif de restauration scolaire.docx
- Association Sportive du Collège de la Mézière. Bilan financier de l'année scolaire 2017-2018
- Budgétisation sortie 2018 2019.xlsx
- Budget Résidence Collège Germaine Tillion de La Mézière – 2018/2019
- Modification article 1.6 du Règlement intérieur

Fin du conseil d'administration :.20 h 30